

A SAINT BRIEUC, le 18 juin 2021



Halte Aux Marées Vertes

11, rue du stade
22120 POMMERET

contact@halteauxmareesvertes.org

Mesdames et Messieurs les MEMBRES

de la **Commission Locale de l'Eau**
du SAGE de la baie de Saint-Brieuc

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, M. Jean Luc BARBO, président de la CLE, souhaite modifier le règlement intérieur de la Commission. Il était prévu que la version modifiée du règlement soit soumise au vote de la commission ce vendredi 18 juin, avant que ce premier point à l'ordre du jour ne soit reporté à une séance ultérieure, selon une décision qui vous a été communiquée cette semaine.

A son initiative, M. BARBO entend en effet faire voter une modification inédite du règlement intérieur, de façon à interdire au public d'assister aux réunions de la CLE.

Nous vous rappelons que tout citoyen peut assister librement, sans inscription préalable et sans droit à la parole, aux réunions des conseils municipaux, des conseils communautaires, du Conseil Départemental, du Conseil régional, du comité des syndicats ordures ménagères... bref aux réunions de ces instances où nos représentants débattent et décident sur des sujets touchant à la vie de TOUS les citoyens.

Comme vous le savez, la CLE est compétente (diagnostic et actions) sur ce qui touche à la qualité de notre eau (eau du robinet, eau des rivières, état des plages, charge en nitrates, en phosphore, en pesticides, en bactéries, et même qualité de l'air (ammoniac) ou encore biodiversité et paysages (haies et talus). Il est pour le moins choquant que M. BARBO veuille désormais décréter le huis clos autour de ces questions essentielles d'intérêt général. Quelle mouche l'a soudain piqué ?

Jusque là des citoyens non membres, peu nombreux au demeurant, assistaient sans problème aux réunions. Toutefois, dès lors qu'une personne identifiée comme membre de l'association « Halte Aux Marées Vertes » y a assisté le 18 décembre 2020, M. Barbo a vu rouge. Il a tenté de lui interdire l'accès à la réunion suivante du 5 février. Premier prétexte invoqué : les règles sanitaires ne permettraient pas une distanciation suffisante de la quarantaine de présents... dans une salle Palante à Hillion qui compte 300 fauteuils ! Autre prétexte : à l'avenir, il pourrait y avoir débordement par un public trop nombreux ; difficile à croire que le sujet puisse passionner des foules quand nombre de membres de la CLE manquent eux-mêmes à l'appel ! La vérité c'est que M. BARBO veut à tout prix empêcher l'accès aux informations à une association qui se bat depuis 20 ans pour la qualité de l'eau en baie de Saint-Brieuc. En effet, le bilan dressé dans chaque tableau de bord annuel de la CLE révèle une situation alarmante : des indicateurs mauvais à tous les étages qui oscillent entre stagnation ou dégradation depuis 2014, qu'il s'agisse des nitrates, des phosphates ou des pesticides... et des plans d'action qui n'ont guère d'action que le nom.

.../...

Le huis clos a donc des avantages certains : donner plus facilement cours à la diffusion de fausses informations rassurantes (comme celle diffusée le 5 février dernier qui tente de donner à croire qu'il suffirait de revenir à 15 ou 20 mg/l de nitrates pour éradiquer les algues vertes - voir la note ci-jointe), mais surtout permettre plus de discrétion autour des informations qui dérangent, qui trahissent une situation et une inaction calamiteuses, comme le pointent également la *Cour des Comptes*, la *Commission des finances du Sénat* et le *Tribunal Administratif*, et ceci dans une baie où le CEVA enregistrerait le 13 avril dernier 90 % des algues vertes de Bretagne !

Enfin, pour faire bonne mesure M. BARBO, qui avait déjà décidé le jour de sa réélection, en octobre dernier, de réduire les vice-présidences de 5 à 2 (motif laconique « parce que c'est trop ») entend désormais concentrer encore plus dans ses seules mains le pouvoir de cette Commission, par diverses modifications. C'est ainsi par exemple que les commissions de travail qui étaient pérennes et avaient compétence sur des thématiques définies dans le règlement intérieur, seraient désormais à durée limitée, sur des missions définies au cas par cas par le bureau et selon une composition définie par le bureau également.

M. BARBO, soi disant « écolo », est candidat aux élections régionales sur la liste EELV. A n'en pas douter, l'écologie mérite bien mieux que ce type de basses manœuvres autoritaires, ce recul démocratique, cette insulte ouverte à une démocratie un tant soit peu participative. A deux jours du premier tour de scrutin, le report est-il dicté par la crainte de ne pas atteindre le quorum ou par le souci d'éviter une publicité peu flatteuse ?

La politique de l'eau est mauvaise à en juger par ses résultats... et le président de Commission Locale de l'Eau de la baie de Saint-Brieuc ne trouve rien de mieux à faire que d'interdire au public l'accès aux informations !

Mesdames et Messieurs les membres de la CLE s'honoreraient d'empêcher par leur vote cette régression, pour ne pas laisser le président nuire au fonctionnement et à l'image de la Commission et ne pas donner matière à aggraver la défiance des citoyens vis-à-vis de nos institutions démocratiques qui se doivent d'être transparentes.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Conseil d'Administration
de Halte Aux Marées Vertes

Copie à :

- M. Thierry ANDRIEUX,
Président du Pole d'équilibre du Pays de Saint-Brieuc
et Président de la Communauté d'Agglomération Lamballe Terre & Mer

- M. Ronan KERDRAON,
Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération